

FICHE DE PRÉSENTATION
Enquête sur les entreprises des industries de défense

POUR EXAMEN D'OPPORTUNITÉ

1. Intitulé de l'enquête

L'enquête s'appelle « Enquête sur les entreprises des industries de défense ».

2. Service producteur

L'Observatoire économique de la défense (OED) du ministère de la Défense – Secrétariat général pour l'administration – Direction des affaires financières – Secrétaire général de l'observatoire économique.

3. Service réalisant la collecte

Au regard de la nature des entreprises interrogées et du caractère sensible des informations recueillies, le processus de traitement sera internalisé au sein de l'OED.

4. Historique de l'enquête

La connaissance des entreprises liées à la défense est importante pour la politique industrielle du ministère de la Défense, que celle-ci passe par les programmes (en matière d'équipements et de recherche et développement), l'appui aux exportations, la participation au capital d'entreprises, l'influence dans les processus de regroupements industriels ou encore les mesures de reconversion. L'OED recense annuellement les entreprises liées à la Défense et opérant sur le territoire national, et constitue ainsi une base de données statistiques sur ce périmètre (SANDIE, Statistiques ANnuelles sur la Défense, son Industrie et ses Entreprises). La base SANDIE permet d'identifier la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD).

Ce système d'information est constitué d'informations, soit disponibles au sein du ministère, soit communiquées par les grands maîtres d'œuvre industriels, soit transmises par la direction générale (DG) des Douanes, mais aussi de données statistiques produites par d'autres services statistiques ministériels.

Les données relatives aux unités légales de la BITD ont permis ces derniers temps de progresser sur un certain nombre de domaines (exportations de la BITD, participation de la BITD aux pôles de compétitivité, dépenses de R&D de la BITD, etc.). Certaines données appellent cependant à être consolidées et étendues, de façon à rendre mieux compte d'enjeux analytiques importants :

- distinguer les efforts civils, de sécurité et militaires en matière de chiffre d'affaires. L'enjeu est ici d'apprécier de façon plus précise l'importance relative du domaine militaire dans l'ensemble des activités des entreprises. Si cette distinction est possible actuellement sur les exportations (à l'aide des données de la DG Douanes), elle ne l'est pas sur le chiffre d'affaires, la R&D, les emplois, etc. ;
- distribuer les activités de défense par segment et domaine : les activités de défense sont représentées quantitativement sous un même périmètre et vocable alors qu'elles sont par nature très variées, tant en matière de secteurs d'activité (NAF), que de segments militaires (infrastructure, véhicule, informatique, maintenance, etc.) ou de domaines (terrestre, aéronautique, astronautique, maritime).

La part du chiffre d'affaires militaire est actuellement estimée (dires d'experts) pour les entreprises du répertoire SANDIE.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

S'agissant d'une nouvelle enquête, aucun résultat n'est encore disponible.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'enquête permettra une meilleure estimation de l'information qui fait défaut à la statistique sur les industries de défense.

Le nombre de questions posées sera réduit.

Plus précisément, l'information collectée portera sur :

- la part (%) dans le chiffre d'affaires de l'entreprise en provenance des marchés militaire, sécurité, autres marchés ;
- les types de marché(s) militaire(s) dans lesquels l'activité de l'entreprise est réalisée ;
- l'existence ou non de brevets déposés dans l'activité militaire, directement issus des travaux de R&D réalisés par l'entreprise, etc.

Les résultats de l'enquête permettront, par appariements avec les données de la statistique d'entreprises, de construire un système d'information sur les entreprises des industries de défense enrichi.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le ministère de la Défense a mis en place de nombreux dispositifs pour suivre l'activité de ses partenaires industriels. Il existe auprès de chaque direction du ministère un ensemble de répertoires d'entreprises, qui ne sont pas partagés et qui donnent une connaissance partielle des entreprises de la défense (DGA, DAF, Mission PME, etc.).

L'OED, en tant que service statistique ministériel, souhaite disposer d'un système d'information unifié qui permettra de couvrir l'ensemble du champ de la défense et répondre au besoin de fournir des informations d'ordre statistique sur ces entreprises. Outre les services internes au ministère, les utilisateurs potentiellement intéressés par ces informations sont aussi les différents groupements professionnels des industries liées à la défense.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Les statistiques sectorielles existantes ne permettent pas de rendre compte de la réalité des industries de la défense : il n'existe pas de secteur d'activité « défense » dans la NAF.

Parmi les trois grands groupements professionnels qui couvrent le champ « défense » (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), Groupement des Industries Françaises de Défense et de Sécurité Terrestres et Aéroterrestres (GICAT), Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN)), le GIFAS réalise chaque année une enquête auprès de ses 353 adhérents, qui recueille des chiffres clés totaux (chiffre d'affaires non consolidé, commandes, etc.) sur deux agrégats : « électronique de défense et de sécurité » et « aéronautique et espace ». Les résultats sont publiés dans son rapport annuel¹.

Par ailleurs, l'ASD (*AeroSpace and Defence Industries Association of Europe*), qui réunit des représentants des filières aéronautique, spatial, de défense et de sécurité dans vingt pays européens (GIFAS en France), réalise annuellement une enquête sur les activités civiles et militaires de ses membres (*Facts & Figures 2014 for the Aerospace and Defence Industry in Europe*).

Depuis 2013, il existe une enquête sur la filière Aéronautique et Spatiale du Grand Sud-Ouest. C'est une rénovation de l'enquête auprès des établissements sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services du secteur aéronautique et spatial en Aquitaine et Midi-Pyrénées, qui existait depuis 1982 en Midi-Pyrénées. Il s'agit d'un partenariat entre l'Insee et le pôle de compétitivité Aéronautique, Espace et Systèmes Embarqués (AESE - *Aerospace Valley*). Les unités enquêtées sont des entreprises

¹ Rapport annuel 2014/2015, présenté à l'Assemblée générale du GIFAS, le 8 juillet 2015, par le Président du GIFAS.

(unités légales) lorsqu'elles sont « monorégionales » du Grand Sud-Ouest et des établissements lorsqu'ils appartiennent à des entreprises « plurirégionales ». La taille de l'échantillon est fixée à 1 700 unités interrogées. Depuis 2013, une question portant sur la part des programmes militaires dans l'activité aéronautique et spatiale des entreprises interrogées a été rajoutée.

Les statistiques produites par les organismes professionnels français ou européens, n'apportent pas les exigences en matière de qualité statistique et ne portent que sur les seuls adhérents à ces organismes.

L'enquête sur la filière Aéronautique et Spatiale du Grand Sud-Ouest est une enquête régionale, limitée de surcroît à une seule filière.

9. Insertion dans un système d'information

Ce projet d'enquête est inscrit dans le cadre du nouveau projet de service statistique du SSM Défense (OED), soumis à l'Insee et à l'Autorité de la statistique publique (ASP).

Actuellement, aucune enquête du système statistique public ne collecte une information précise sur le volet militaire de l'activité des entreprises en France.

La force de cette nouvelle enquête sera de collecter pour la première fois l'intégralité de l'activité de ces entreprises (y compris l'activité militaire, c'est-à-dire sous secret défense).

10. Cible de l'enquête

Il s'agit des entreprises (unités légales).

11. Champ de l'enquête

L'enquête portera sur les entreprises industrielles de la défense, quelle que soit leur taille ou leur localisation sur le territoire.

12. Champ géographique de l'enquête

France métropolitaine.

13. Bases de sondage, échantillonnage

À partir de la méthode élaborée pour la constitution du répertoire SANDIE, on connaît les secteurs d'activité industriels abritant *potentiellement* des entreprises de la défense.

On interrogera :

- les entreprises figurant déjà dans le répertoire SANDIE, soit environ 2 200 unités légales ;
- exhaustivement les entreprises ne figurant pas dans le répertoire SANDIE mais dans les secteurs d'activités abritant *potentiellement* des entreprises de la défense, c'est-à-dire les secteurs dans lesquels la part des entreprises du répertoire SANDIE est supérieure à 10 %, soit environ 2 000 unités légales.

Au total, 4 200 unités légales seront interrogées, tous les trois ans.

14. Mode de collecte

L'enquête est réalisée par l'envoi par voie postale d'un questionnaire auto-administré.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

La collecte aura lieu au deuxième semestre 2017 et tous les trois ans.

16. Contraintes imposées à l'enquête

Les entreprises enquêtées disposeront d'une période de 4 semaines pour répondre, à l'issue de laquelle une relance par courrier interviendra, avec à nouveau un délai de 4 semaines pour répondre. Il est souhaitable que l'enquête ait le caractère obligatoire.

17. Instances de concertation (comitologie)

Un comité de pilotage interne au ministère de la Défense sera constitué pour établir le questionnaire et suivre le déroulé du projet. L'OED assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de la procédure. Les groupements professionnels y seront associés, ainsi que la direction générale de l'armement (DGA) et la mission PME.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Seule la non-réponse totale sera considérée en recourant à des méthodes de correction par imputation.

Type de diffusion envisagée selon la codification	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique envisagé pour les résultats
Ecodef Statistiques	1er trimestre 2018	France métropolitaine
Mise en ligne de résultats agrégés par activité de la filière	1 ^{er} trimestre 2018	France métropolitaine

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Moyens humains : un agent de l'OED pendant 12 mois pour préparer, suivre et exploiter l'enquête.
Moyens financiers : 50 000 euros TTC seront alloués à cette opération pour réaliser la collecte de l'opération et la saisie des questionnaires.